



Dates importantes:

- 1er septembre: Congé fête du travail
- 21 au 27 septembre: Semaine nationale du personnel de soutien scolaire
- 26 septembre: Fête du personnel de soutien (voir annonce)
- 30 septembre: Dernière journée pour postuler comme délégué(e) de votre établissement

Ce mois-ci...

- » Mot de la présidente
- » Geneviève en parle...
- » As-tu vérifié ta paye ?
- » Ajustement d'horaire
- » Aménagement d'horaire
- » Listes d'ancienneté
- » Ratio SDG
- » Formulaire d'évènement
- » Pétition
- » Retraite AREQ
- » Plan de classification
- » Ton contrat de travail
- » Délégué(e)
- » Fête du soutien
- » Thématique
- » Pense à ça
- » Message de l'exécutif

Mot de la présidente

Chers membres,

Nous espérons que vous avez pu profiter d'un repos bien mérité et que vous abordez cette nouvelle année scolaire avec énergie et détermination. En cette rentrée, plus que jamais, votre engagement professionnel est essentiel et précieux. Merci d'être là, fidèles au poste, pour nos élèves, nos écoles et nos établissements.

Une vigilance constante face aux projets gouvernementaux

Cette année s'ouvre sur un contexte politique chargé, marqué par plusieurs projets de lois qui auront (ou pourraient avoir) un impact direct sur nos conditions de travail, sur l'autonomie professionnelle et sur les services publics en général. Qu'il s'agisse de réformes en éducation, de réorganisations budgétaires ou de modifications au régime de négociation, nous resterons aux aguets.

Votre syndicat suit ces dossiers de près. Notre priorité: défendre vos droits, vos conditions d'exercice et la qualité de notre système d'éducation.

Des luttes à poursuivre et de nouveaux projets à construire

Au-delà de la vigilance, cette rentrée est aussi une occasion de se mobiliser positivement. De nombreux projets syndicaux sont en cours : amélioration de la santé et sécurité au travail, élimination de la violence dans nos milieux, revendications sur la surcharge de travail, amélioration de la rétention de personnel et l'attraction de nouvelles personnes, reconnaissance de notre profession et plus encore.

Nous vous invitons à participer aux assemblées, à vous exprimer, à poser vos questions et à rester connectés avec nos différentes plateformes (site internet, infolettre, Facebook) ainsi qu'avec la personne déléguée de votre milieu. C'est collectivement que nous serons plus forts et plus efficaces. Bonne rentrée à toutes et à tous. Ensemble, restons unis, informés et mobilisés.

Solidairement,

Carol-Anne Dupré



Geneviève en parle...

Chers membres du personnel de soutien scolaire, je suis extrêmement heureuse de vous retrouver cette année. J'espère que vos vacances vous ont permis de vous ressourcer et que vous êtes en pleine forme !

Pour certaines personnes, le mois de septembre peut être stressant, car c'est le début d'une nouvelle année dans une nouvelle école, un nouveau poste, de nouveaux défis, de nouveaux élèves, etc.

En ce début d'année, il est essentiel que vous sachiez à quel point votre travail est important. Sans le personnel de soutien scolaire, l'école ne pourrait pas fonctionner. Chaque jour, votre engagement, votre patience et votre dévouement jouent un rôle crucial dans l'établissement d'un environnement scolaire sécurisant, organisé et bienveillant.

Les membres du personnel de soutien font vraiment une différence, peu importe la classe d'emploi qu'ils occupent.

Vous êtes souvent dans l'ombre, mais votre influence est profonde et durable. Votre contribution est essentielle pour que nos milieux fonctionnent efficacement.

Je vous souhaite une très bonne année scolaire, faites attention à vous, écoutez-vous et prenez vos pauses, n'attendez pas d'être au bout du rouleau! Je vous laisse quelques stratégies pour vous aider à prendre soin de vous tout au long de cette année scolaire.

Au plaisir de se rencontrer à la fête du soutien, le 26 septembre prochain !

Geneviève Leclerc
Vice-Présidente



INFORMATION

As-tu vérifié ta paye ?

Il est important de vérifier ton relevé de paie à chaque période de paie. Sur ton talon, tu peux vérifier l'exactitude de tes heures, de ton échelon, tes banques de journées de maladie, ton temps supplémentaire, etc.

Si jamais, il y a une erreur, soit du temps payé en trop ou en moins, tu dois communiquer avec la paie au service des ressources humaines.

Entente locale article 6-11-03 La paie est versée par dépôt direct, à tous les deux (2) jeudis. Savais-tu que la première paie d'une salariée ou d'un salarié est versée dans un délai maximum d'un mois après son embauchage.

Ton relevé de paie est disponible sous format électronique. Tu peux également recevoir ton relevé de paie sous format papier mais tu dois en faire la demande par écrit au centre de services scolaire.

Important de vérifier ton solde de vacances si tu as reporté des journées pour ta relâche. Lorsque'il y a un changement de % de tâche, ton solde de vacances peut avoir varié. Si tu remarques un changement, tu peux communiquer avec le service de la paie si tu veux y apporter des changements.

Ajustement d'horaire

Avec un préavis de 10 jours, ton horaire peut être modifié si cet ajustement d'horaire se situe à l'intérieur d'une amplitude de 60 minutes avant ou après ta journée régulière de travail et ne peut être ajusté que 2 fois par année scolaire.

La deuxième fois, l'ajustement d'horaire doit se situer dans l'amplitude de 60 minutes de ton horaire initial.

Aménagement d'horaire

Un autre droit que t'accorde notre convention S3:

L'aménagement ponctuel de ton horaire te permet de convenir avec ton supérieur immédiat d'un changement de ton horaire régulier de travail. Un tel accommodement doit être compensé par un temps de travail égal à sa durée, sans que cela ne puisse constituer des heures supplémentaires.

Listes d'ancienneté

Les listes d'ancienneté (alphabétique – chronologique – chronologique par corps d'emploi) au 30 juin 2025 du personnel de soutien doivent être envoyées dans tous les milieux par le service des ressources humaines au plus tard le 31 août.

Ces listes doivent être affichées dans vos milieux pour une période d'au moins 45 jours, nombre de jours auquel vous avez droit pour demander une révision du calcul de l'ancienneté.

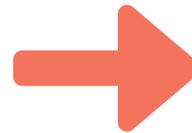


RATIO SDG



Le ratio en service de garde est de 20 enfants par groupe et de 17 enfants si tu as un/des enfant(s) des maternelles 4 ans dans ton groupe.

Si ton ratio n'est pas respecté, remplis ce formulaire à chaque dépassement.



Lien du formulaire : <https://spstl.lacsq.org/>
MERCI DE PRENDRE LE TEMPS DE LE COMPLÉTER.

FORMULAIRE D'ÉVÈNEMENT



Nous aimerions être au courant de certains évènements qui se passent dans vos milieux pour mieux intervenir afin d'améliorer vos conditions de travail.

- Pas de possibilité de prendre ta/tes pauses
- Ton absence pas remplacée
- Temps compensatoire
- Ajout d'heure à ton poste



Lien du formulaire : <https://spstl.lacsq.org/>
MERCI DE PRENDRE LE TEMPS DE LE COMPLÉTER.



PÉTITION

Dix ans après les compressions massives qui avaient fragilisé le réseau scolaire, le gouvernement replonge l'éducation dans une austérité brutale. Les nouvelles règles budgétaires 2025-2026 marquent un net recul : moins de services pour les élèves, moins d'entretien pour les écoles, moins de soutien pour le personnel. Le système scolaire est en péril.

Une priorité... sur papier

Malgré les discours du ministre Bernard Drainville vantant l'éducation comme une priorité, les gestes posés disent tout le contraire. Les services aux élèves en difficulté sont directement touchés, alors même que le gouvernement n'a toujours pas donné suite aux recommandations du Protecteur du citoyen formulées en 2022. Résultat : les élèves les plus vulnérables paient le prix de ces décisions.

Des écoles à l'abandon

Le budget pour l'entretien des bâtiments scolaires s'effondre littéralement : de près d'un milliard en 2023-2024, il passe à 483 M\$ cette année, pour chuter à seulement 100 M\$ en 2025-2026. Une baisse de 90 % en deux ans. Cela signifie concrètement que seules 10 % des écoles pourront être réparées. Les autres continueront de se dégrader, au détriment de la santé et de la sécurité des élèves.

Des coupes à grande échelle

Des dizaines de centres de services scolaires subissent des coupes sévères, de la Pointe-de-l'Île (41 M\$) à la Capitale (28,7 M\$) en passant par les Premières-Seigneuries (29,5 M\$). Ces restrictions budgétaires proviennent de deux mesures : l'atteinte de l'équilibre budgétaire et l'optimisation des effectifs. Résultat : des postes essentiels sont supprimés, notamment ceux du personnel de soutien qui travaille directement auprès des élèves.

Agissez maintenant

Une pétition est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. Elle est parrainée par Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia. Elle exige que le gouvernement recule sur les compressions et préserve les services directs aux élèves. Vous avez jusqu'au 15 septembre 2025 pour la signer.

Pour la signer:



Lien de la pétition : <https://spstl.lacsq.org/>



RETRAITE (AREQ)

Si vous prévoyez prendre votre retraite dans un horizon de cinq ans et moins, il est normal que vous souhaitiez obtenir des réponses à vos questions. Venez nous rencontrer, en compagnie de votre conjoint ou conjointe si vous le désirez.

Sessions de préparation offertes en présentiel ou en virtuelle. Votre syndicat rembourse le montant de l'inscription (membre du SPSTL seulement). Le remboursement est fait après la participation à la session.

Sessions en présentiel

Pour les dates et endroits ainsi que pour l'inscription:



Sessions en virtuelle

Pour vous inscrire:



	Sujet de la présentation	Date	Heure
1	Adaptation psychosociale et santé	Merc. 21 janvier 2026	19 h à 20 h 30
2	Questions financières	Merc. 28 janvier 2026	19 h à 20 h 30
3	Questions juridiques	Merc. 4 février 2026	19 h à 20 h 30
4	Assurances	Merc. 11 février 2026	19 h à 20 h 30
5	Régimes de retraite	Sam. 14 février 2026	9 h à 11 h 30

Pour visiter le site de l'AREQ



Association des Retraité(e)s de l'Éducation et des autres services publics du Québec



PLAN DE CLASSIFICATION

Connais-tu tes tâches ?

Pour consulter le guide administratif produit par le Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones (CPNCF) qui définit les activités et les responsabilités spécifiques pour les emplois possédant des caractéristiques communes quant à la nature et à la complexité du travail et quant aux qualifications et aux habiletés requises.



TON CONTRAT DE TRAVAIL

Lors de ton embauche, le centre de services scolaire doit t'informer par écrit de:

- ton statut d'emploi
- ta classe d'emploi
- ton traitement
- ton échelon

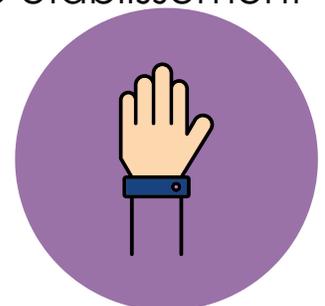


Le centre de services scolaire doit également t'aviser de toute modification de tes fonctions tout au long de l'année (ajout, surcroît, etc.).

ÊTRE DÉLÉGUÉ(E) DE SON ÉTABLISSEMENT

Il est primordial d'avoir une personne déléguée dans chaque établissement afin de représenter les intérêts de vos collègues de travail, d'informer et ainsi permettre de voir au respect des dispositions de notre convention collective.

Si ce défi vous intéresse, communiquez avec ton syndicat.



FÊTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE



Quand: Vendredi 26 septembre 18h30

Où: Salle communautaire Wilson
(2 Rue Georges-Jules-Beaudet, Coteau-du-Lac)

Au programme: Chansonnier, feu de camp (ou presque), foodtruck (poutine ou sandwich porc effiloché), du temps pour se voir et jaser.

Nombreux prix: coupons de présence et pour costume thématique.

IMPORTANT: inscription obligatoire !
Avant le 10 septembre



THÈME

La thématique 2025-2028 de la Fédération du personnel de soutien scolaire.

Une thématique que nous utiliserons tout au long de l'année, car votre syndicat vous accompagne à travers les défis.



PENSE À ÇA !



- « Si vous voulez que la vie vous sourie, apportez-lui d'abord votre bonne humeur. »
— Baruch Spinoza



MESSAGE DE VOTRE EXÉCUTIF

Chers membres du personnel de soutien,
Alors que sonne la rentrée, nous voulons prendre un moment pour vous souhaiter une magnifique année scolaire.

Grâce à vous, tout roule, tout fonctionne, et surtout... tout le monde se sent accueilli et soutenu. Vous êtes un pilier essentiel dans votre école et votre dévouement ne passe pas inaperçu.

Merci du fond du cœur pour votre implication et votre sourire, jour après jour. Que cette nouvelle année vous apporte autant de belles surprises et de moments positifs que vous en semez autour de vous.

Bonne rentrée à vous tous !

Carol-Anne, Geneviève et Cynthia

Exécutif du SPSTL

